

PROLOG

Une nouvelle ambition aérienne



En créant une nouvelle agence sur l'aéroport Marseille-Provence, le jeune commissionnaire de transport Prolog élargit sa palette au fret aérien. Ce spécialiste du périssable n'arrive pas sans expérience.

Le commissionnaire de transport et commissionnaire en douane Prolog s'implante sur l'aéroport Marseille-Provence (AMP). Cette société créée en 2014 évoluait jusqu'à présent dans le maritime et le routier, où elle est en pleine expansion (21 % de croissance et 6,5 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2016). Prolog, qui fait partie du réseau mondial de transitaires WCA, emploie une vingtaine de personnes sur ses trois implantations de Marseille, Fos-sur-Mer et Cavaillon. Elle continue son développement dans l'aérien avec la création de deux nouvelles agences à Marseille-Provence et Paris-CDG.

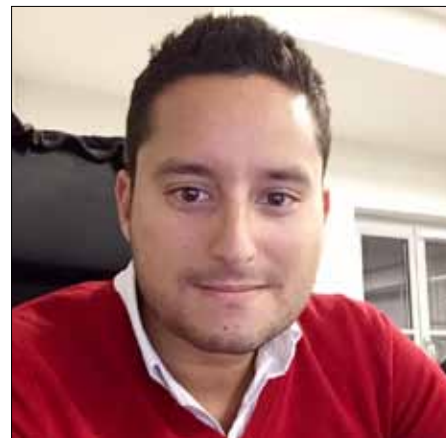
Cette PME spécialisée dans le fret périssable travaille principalement à l'import avec une clientèle à 80 % non française et non francophone. Déjà très actif dans l'activité de douane sur l'aéroport provençal, le prestataire de services souhaite offrir à ses clients une palette modale complète. "Nous voulons faire avec Marseille-Provence en aérien la même chose qu'avec Marseille-Fos en maritime, c'est-à-dire ramener des trafics auparavant implantés

sur des plateformes concurrentes en élevant le niveau de service", annonce Daniel Pachy, PDG de Prolog.

À contre-courant des habitudes du métier, le transitaire a décidé de placer la tête de son service aérien à Marseille, faisant de Paris une agence satellite. "Le service des douanes de l'aéroport Marseille-Provence, avec lequel nous travaillons déjà, est très proactif et très à l'écoute des entreprises, c'est un atout, notamment dans le cadre d'un dédouanement centralisé national", justifie le dirigeant. "De plus, avec Cavaillon, la Provence est en France le deuxième bassin d'importation de fruits et légumes, après l'Île-de-France".

TEMPÉRATURE DIRIGÉE ET PROJECT CARGO

Prolog veut se développer sur tout le fret à température dirigée, en élargissant sa gamme aux produits pharmaceutiques et aux biotechnologies. Dans cet optique, l'entreprise compte tirer avantage de la nouvelle configuration d'Aérofrigo, mise en service à l'été 2015 à l'aéroport Marseille-Provence, qui comprend notamment une chambre froide modulable de - 20 °C à + 4 °C et deux chambres en froid positif. La société vise aussi côté charter le fret pétrolier et le project cargo, des activités familières pour AMP.



Daniel Pachy, PDG de Prolog

Déjà très présent sur le Proche et le Moyen-Orient, l'Afrique du Sud et l'Amérique du Sud, Prolog vise en s'implantant sur la plateforme marseillaise les marchés de l'Égypte et de la Turquie, en se différenciant par l'attention portée au client.

"Depuis 2014, nous sommes sur des terrains à forte concurrence, mais les clients sont de plus en plus attentifs au service et à sa personnalisation, c'est notre credo", explique Daniel Pachy. Dans cette approche, la personnalité et l'expérience du directeur douanes Georges Joubert et du directeur du service aérien Pascal Plomion comptent parmi les meilleurs atouts de Prolog. Son équipe cosmopolite est aussi un argument de poids : "Nous avons une dizaine de nationalités ou d'origines dans l'entreprise et maîtrisons autant de langues. C'est un avantage dans une région qui manque de diversité linguistique en entreprise", observe Daniel Pachy.

Celui-ci résume ainsi la stratégie de son entreprise : "Dans un milieu où beaucoup s'engagent dans une course au gigantisme, nous préférons nous engager dans une course à la qualité du service, en ramenant le client au centre de l'attention, en raccourcissant le circuit de décision et en simplifiant son expérience de la logistique".

**Contact : Pascal Plomion - Directeur du service aérien
Bâtiment France Handling - Aéroport Marseille-Provence
Tél. : 04.42.74.87.06**